

Nouveau propriétaire ou changement d'adresse

Si l'adresse de votre domicile ou résidence est différente de celle qui est inscrite sur votre compte de taxes, veuillez nous en aviser par téléphone au 418-863-7706 ou par courriel à l'adresse suivante :

info@saint-athanase.com

VOTRE RESPONSABILITÉ

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de s'assurer que les taxes municipales de son immeuble soient payées à la date d'échéance. Toute facture échue porte intérêt au taux annuel de **17 %**.

CHEMINEMENT DU COMPTE DE TAXES

Le compte de taxes est *expédié au propriétaire inscrit au rôle d'évaluation foncière de la Municipalité au moment de l'envoi*. Il est donc possible que vous receviez la facturation de la Municipalité d'un immeuble que vous avez vendu. Dans ces circonstances, nous vous demandons de l'acheminer au nouveau propriétaire de l'immeuble avec lequel vous avez fait la transaction. Ce geste permettra au nouvel acquéreur de faire tous les paiements requis avant la date d'échéance.

ARRÉRAGES ET SOLDES CRÉDITEURS

Vous constaterez que les arrérages et les soldes créditeurs apparaissent sur le compte de taxes courant. Les montants sont inclus sur le coupon du premier versement.

REÇU DE PAIEMENT DE TAXES

Aucun reçu de paiement de taxes ne vous sera remis à moins que votre paiement soit effectué en argent ou si vous en faites la demande au moment de votre paiement.

Municipalité de Saint-Athanase

Votre compte de taxes 2019

DATES D'ÉCHÉANCE

La Municipalité de Saint-Athanase vous offre la possibilité d'acquitter votre compte de taxes en trois (3) versements égaux, lorsque celui-ci est de 300 \$ et plus.

Pour l'année 2019, les échéances de paiement sont établies comme suit :

- 3 avril 2019 (mercredi)
- 3 juillet 2019 (mercredi)
- 3 octobre 2019 (jeudi)

Si vous effectuez un versement après les dates d'échéance, veuillez communiquer avec la Municipalité au 418-863-7706, ou par courriel à info@saint-athanase.com, pour confirmer le montant à payer incluant les intérêts dus en date du paiement.



DESTINATION NATURE

POUR TOUTE INFORMATION:

TÉLÉPHONE : 418-863-7706

TÉLÉCOPIEUR : 418-863-7707

info@saint-athanase.com

www.saint-athanase.com

Les points saillants du budget 2019

	2019 \$	2018 \$	% (+)
Assiette fiscale	21 247 500	21 025 300	.01%
Valeur d'évaluation	65 279	64 887	.006%
Dépenses & Revenus	725 500	642 099	13%
Taux taxe foncière	.78	.72	8%
Dépenses imposées	298 638	248 800	20%
Quotes-parts municipales / Programmes de subvention	7 000	13 000	86%
Frais de voirie locale	151 833	126 199	20%
Services professionnels / Réforme cadastrale	30 500	11 800	260%

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Budget de fonctionnement de **725 500 \$** avant les immobilisations, soit une hausse de 13% par rapport à l'année 2018, ce qui implique une contribution directe de la part des contribuables en taxes foncières municipales de **165 730 \$**, soit une hausse de **8.333 %** par rapport à l'année 2018. Pour l'année 2018, la part des contribuables était de **151 382 \$** ce qui représentait une hausse du taux de taxe foncière de **14.298 %** par rapport à 2017.

DÉPENSES IMPOSÉES

- Nette augmentation des dépenses imposées à la municipalité et qui sont hors de son contrôle comme, à titre d'exemples, les quote-parts versées à la MRC de Témiscouata pour divers services et à la RIDT pour le transport des déchets, du recyclage et l'entretien de l'ÉcoCentre; le service de police et d'incendie; les services professionnels occasionnés par la réforme cadastrale; les services de téléphonie et d'électricité, etc.

CONTRIBUTIONS MUNICIPALES

- Augmentation du montant prévu qui représente la part que la municipalité doit verser à titre de contribution dans divers programmes de subvention comme, à titre d'exemples, ceux du Fonds de développement du territoire (FDT) pour le projet de signalisation, celui de l'Agence 9-1-1 pour la révision du plan de sécurité civile de la municipalité, etc.

COMPRESSION DE DIVERSES DÉPENSES

- Diminution des dépenses liées au service d'urbanisme.
- Diminution des frais liés à la gestion du site Internet et de la page Facebook de la municipalité.

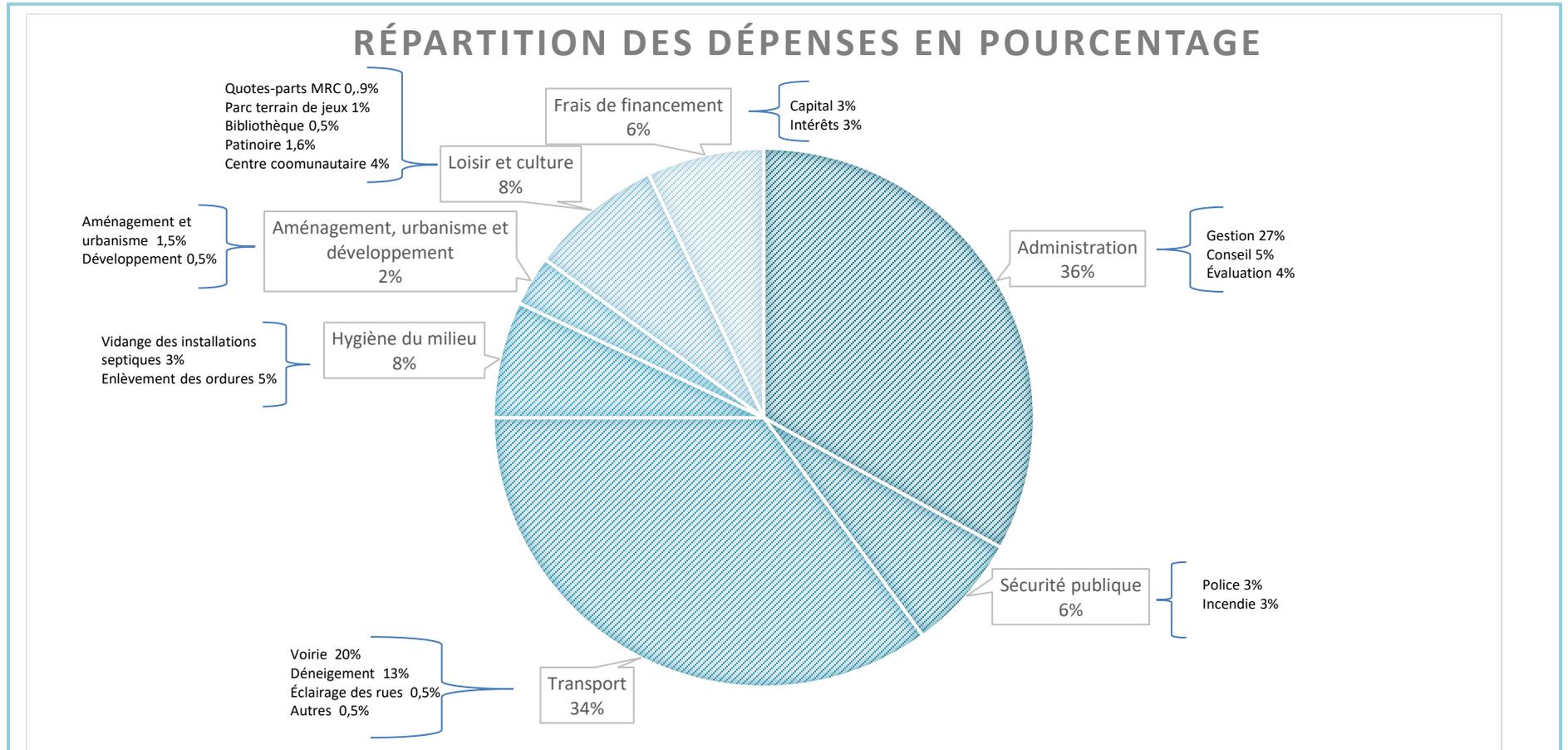
PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2021

- Un montant total de 200 000\$ consacré à des travaux au Centre des loisirs et au garage municipal.

Revenus	2019 \$	2018 \$	% (+/-)
Taxes	243 985	229 007	6%
Païement tenant lieu de taxes	3 950	4 435	-10%
Autres revenus de sources locales	135 582	122 205	10%
Transferts	255 749	202 601	26%
Péréquation	82 109	80 809	1%
Subvention MCC	4 125	3 042	35%
Total des revenus	725 500	642 099	13%

Dépenses	2019 \$	2018 \$	% (+/-)
Administration générale	263 837	227 368	16%
Sécurité publique	46 815	45 087	3%
Transport	245 043	220 982	10%
Hygiène du milieu	55 420	54 416	2%
Aménagement, urbanisme et développement	10 960	12 934	-15%
Loisir et culture	58 075	44 877	29%
Frais de financement	45 350	36 435	24%
Total des dépenses	725 500	642 099	13%

Taux de taxe selon la catégorie	2019 \$	2018 \$	% (+/-)
Taux de base	0,78	0,72	8%
Règlement R 144-2012	0,12	0,12	0%
Service de police	0,08	0,08	0%
Loisir municipal	0,06	0,06	0%



Souper annuel des acériculteurs
Samedi le 25 mai 2019 sous un chapiteau
Nous vous attendons en grand nombre !

Les taxes municipales peuvent être acquittées selon les modalités de paiement ci-après énumérées: En argent, par chèque, chèque postdaté ou par paiement direct, au guichet des caisses Desjardins, par Accès D selon les coordonnées suivantes : **Nom du fournisseur: Municipalité de Saint-Athanase, Catégorie: Taxes municipales, Référence : Matricule de 16 chiffres.**

VARIATION DES TAUX DE TAXATION POUR 2019

	2019	2018
Ordures et matières recyclables	170 \$	170 \$
Chalet lac des Huards	85 \$	85 \$
Vidange des installations septiques (Résidence et commerce)	100 \$	100 \$
Vidange des installations septiques (Chalet saisonnier et érablière)	50 \$	50 \$

VALEUR FONCIÈRE IMPOSABLE

Le budget pour l'année 2019 a été préparé en se basant sur une assiette foncière imposable de 21 247 500 \$, en date du 24 mai 2018, répartie comme suit :

- 163 résidentielles
- 57 agricoles-acéricoles
- 6 commerces et services
- 40 chalets, maisons de villégiatures
- 115 immeubles non-exploités

Valeur moyenne des immeubles : 65 279 \$

POPULATION

Selon le décret du 12 décembre 2018, le dénombrement de notre population est de **304 habitants**.

Municipalité de Saint-Athanase
6081, chemin de l'Église
Saint-Athanase (Québec) G0L 2L0

Horaire du bureau municipal :
Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Le vendredi : 9 h à midi
De juin à septembre : Fermé le vendredi